

"Mon écopôle sera opérationnel en fin d'année"

En pleine crise des déchets, le chef d'entreprise de "Lanfranchi Environnement" affiche ses certitudes. "Personne, ne m'empêchera de construire mon écopôle à partir du moment où j'ai obtenu toutes les autorisations des instances compétentes en matière de déchets", assure Alexandre Lanfranchi avec l'aplomb qui le caractérise.

Comment pouvez-vous être si sûr de vous alors que votre projet fait l'objet de vives critiques, voire d'oppositions musclées ?

Viggianello 2 a été validé par la préfecture le 8 novembre 2019 et verra le jour fin 2020 comme convenu par contrat signé avec le Syvadec. Les travaux sont en cours.

Actuellement, 12 personnes sont sur le chantier et plus tard, 25 ou 30 postes seront créés par Lanfranchi Environnement. Je suis en conformité avec tous les règlements administratifs et malgré tout ce qu'on raconte sur mon projet et sur moi, je reste sûr que Viggianello 2 est la seule alternative pour résorber la crise des déchets.

Votre projet dont on a beaucoup parlé met le tri en avant. Rappelez-nous, en quelques mots, quelles sont exactement les techniques que vous emploierez dans votre écopôle ?

Sur Viggianello 2, nous allons trier 100% des déchets pour en valoriser de 30 à 50%. Fini le 100% enfouissement. Le tri se fera par une chaîne de traitement (dernière génération) de déchets (non triés). Ce tri se fera de manière optique et manuelle avec 15 personnes environ employés sur la chaîne elle-même. Rappelons que l'écopôle est un projet strictement privé sans aucun recours au financement public.

Maintenez-vous les plaintes



Alexandre Lanfranchi devant son écopôle, futur centre de tri et de valorisation des déchets.

/PHOTO C. T.

que vous avez déposées récemment ?

Absolument. D'ailleurs, une semaine après le dépôt de mes plaintes, Viggianello 1 a été ouvert au compte-gouttes. Je porte plainte contre le collectif Valincu Lindu pour obstruction à l'exploitation du service public. Ce collectif qui depuis près de deux mois a aggravé la crise régionale des déchets. Par ailleurs, je porte plainte contre X pour détournement de fonds publics. Comprenne qui voudra. Cette plainte n'est pas nominative pour m'éviter d'être accusé de diffamation. On veut m'éliminer économiquement et chacun raconte tout et n'importe quoi à mon sujet. C'est de la désinformation pour me saborder auprès de l'opinion publique.

Pour autant, vous ne vous gênez pas pour agresser vos détracteurs de manière viru-

lente voire calomnieuse via les réseaux sociaux ?

Je réponds aux attaques et aux propos mensongers. Et si je suis, j'en conviens "brut de décoffrage", j'ai au moins le courage de dire les choses.

Comment expliquez-vous que la crise des déchets ait pris une telle ampleur et qu'attendez-vous dans les jours à venir ?

Il y a eu une mauvaise gestion globale des déchets avec en plus la fermeture de Vico et Tallone et aucune ouverture de nouveau centre. Nos institutions pensaient peut-être que le tri systématique des déchets allait se mettre en place. C'était utopique. M^{me} la préfète a été contrainte d'augmenter la capacité administrative de Viggianello 1 de 45 000 tonnes à 110 000 tonnes. Aujourd'hui, je juge que la crise des déchets a été orchestrée car

comment expliquer la mise en balles de 11 500 tonnes de déchets et des allers/retours onéreux entre Teghime et le Sud alors qu'il restait 12 000 tonnes de capacité d'enfouissement sur Viggianello 1. La note est salée. Aujourd'hui, j'attends que Madame la procureure de la République ouvre un dossier pour demander des comptes à ceux qui, selon moi, ont détourné 3,5 millions d'euros.

La solution de la crise des déchets sera-t-elle un des arguments positifs de votre campagne électorale si tant est que vous confirmiez votre candidature à la mairie de Viggianello ?

Je vous confirmerai ça en fin de semaine. Cependant, je peux déjà vous dire que ma candidature comme tête de liste ne sera pas liée uniquement à la crise des déchets.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHY TERRAZZONI